



HAL
open science

Master Médias, information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Médias, information et communication. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02029228

HAL Id: hceres-02029228

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029228>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Sciences humaines et sociales

Université Paris II Panthéon-Assas

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 21/06/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christophe Daniel, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Le champ *Sciences Humaines et Sociales* (SHS) se compose uniquement d'une licence *Information-communication* en trois ans et d'un master *Médias, information et communication* en deux ans (décliné en cinq spécialités la seconde année).

La licence *Information-communication* est dispensée à l'Institut Français de Presse et peut se faire en double diplomation avec la Licence d'histoire de l'Université Paris IV. Jusqu'en 2016-2017 n'existait qu'une troisième année de licence (L3), la formation s'apparentait alors à une troisième année de licence (L3) « suspendue » ; une première année de Licence (L1) a alors été créée en 2016-2017, puis une deuxième année (L2) a ouvert en 2017-2018.

Le master *Médias, information et communication* est composé d'une première année de master (M1) organisée en deux parcours *Information et communication* orienté vers la recherche et *Journalisme* professionnalisé. La seconde année (M2) propose cinq spécialités : *Communication et multimédia*, *Journalisme*, *Médias, langages et sociétés*, *Médias et mondialisation*, et *Médias, publics et cultures numériques*.

AVIS GLOBAL

L'intitulé « SHS » de ce champ semble mal adapté aux deux formations qu'il regroupe dans le domaine de l'information et de la communication. Il aurait pu être envisagé, soit de choisir un intitulé plus proche de cette thématique, soit d'affecter ces deux formations à un autre champ existant en cherchant notamment à prendre en considération le contenu disciplinaire exact des deux premières années de licence et l'origine des étudiants s'y inscrivant. Si l'appartenance de ces deux formations à un champ spécifique peut questionner, la pertinence de leur existence ne fait aucun doute : ces deux formations sont complémentaires et permettent une insertion professionnelle de qualité pour les étudiants qui sortent du master.

Cependant, si la licence se déroule désormais conformément aux arrêtés ministériels, sur six semestres, on manque d'information pour appréhender son positionnement réel dans l'offre de formation de l'Université Paris II Panthéon-Assas ainsi d'ailleurs que les écarts importants d'effectifs entre les deux premières années et la troisième. L'organisation pédagogique de la « nouvelle » licence en trois ans, questionne pour l'heure en termes de valorisation de l'articulation enseignement - recherche, ainsi que par la place des stages dans la préprofessionnalisation des étudiants.

Le pilotage des formations serait à renforcer dans le cadre de procédures définies pour mieux assurer le suivi du devenir des diplômés. On peut ainsi regretter que l'établissement ne réalise pas d'enquêtes d'insertion professionnelle avec l'aide des responsables de mention ou des spécialités pour inciter les étudiants à répondre et disposer d'informations quelques mois après l'obtention du diplôme. Il manque des enquêtes pilotées directement par les responsables des formations, en y associant plus étroitement les étudiants et les professionnels, *via* notamment le conseil de perfectionnement et des enquêtes également administrées par ces responsables pour l'évaluation des enseignements.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Avec une licence désormais en trois ans et cinq spécialisations de master, l'Université Paris II Panthéon-Assas propose un enseignement « interdisciplinaire » de qualité (associant droit, économie, sociologie, histoire des médias et sémiologie) orienté vers les problématiques contemporaines de la communication médiatique.

La licence *Information-communication* expose clairement son objectif principal de poursuite d'études via la préparation aux concours d'admission dans des écoles : journalisme, Sciences Po, CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication) ou la poursuite d'études dans des masters dans ce domaine. La licence ne propose cependant pas encore suffisamment de progression dans la

spécialisation des étudiants, et la professionnalisation et l'initiation à la recherche restent limitées. Si la L3 est une formation attractive, on manque encore de recul pour la L1 et la L2.

Dans le master *Médias, information et communication*, le M1 est proposé en formation initiale, les spécialités de M2 sont soit orientées recherche, soit possibles en apprentissage. Cette architecture est cohérente avec des objectifs clairement définis et des enseignements en bonne adéquation avec les compétences préparées. Pour ce master fortement attractif, l'intégration professionnelle est bonne et les débouchés sont satisfaisants.

En ce qui concerne le positionnement de ces formations dans leurs environnements, le champ *Sciences humaines et sociales* recouvre les formations effectuées au sein de l'IFP (Institut Français de Presse) et bénéficie de sa notoriété historique, d'un bon vivier d'étudiants et d'un bassin d'emploi important.

Si la licence *Information et communication* évolue dans un environnement peu concurrentiel, le master *Médias, information et communication* est en concurrence plus ou moins vive, selon les spécialités, avec six universités parisiennes, le CELSA, les écoles de commerce, Sciences Po Paris, les écoles de l'Internet et les écoles privées.

L'articulation de la recherche avec les différents parcours et spécialités du master est bien marquée ; *a contrario*, celle avec la licence est peu développée, malgré la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. Trois des cinq spécialités de master comportent une finalité recherche (exclusive ou non), en proposant parfois un choix de modules thématiques qui différencient parcours professionnel et parcours recherche. Les formations du champ s'appuient sur le laboratoire CARISM (Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaire sur les Médias) de l'IFP, bénéficiant d'une identité forte au sein des sciences de l'information et de la communication. En revanche, une seule spécialité de M2 de ce champ, *Médias, langages et sociétés*, semble s'appuyer sur l'école doctorale ÉGIC (Économie, Gestion, Information, Communication).

Des liens importants existent avec les milieux socio-économiques. La licence bénéficie d'interventions d'acteurs professionnels (cours, entretiens, conférences, rencontres). On apprécie que la licence comporte des éléments de mise en situation professionnelle (ateliers) mais on peut regretter que le stage ne soit pas intégré dans le cursus : les ressources déjà en place (mission Orientation-Emploi, réseaux d'anciens, année de césure possible) et le bassin local devraient permettre de rendre cette expérience professionnelle obligatoire, et utile pour l'orientation des étudiants vers telle ou telle spécialisation.

Concernant le master, outre les atouts cités plus haut pour la licence, de nombreux partenariats de qualité, formels ou informels, sont développés. La spécialité *Journalisme* collabore avec 13 écoles, des groupes de presse, de radio et de télévision. Des réseaux de parrainage et d'organismes du milieu socio-économique permettent d'accueillir les étudiants en apprentissage. L'accord avec le titre de presse *Le Monde* et la participation au programme « Pépite » (dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat) constituent de réels atouts à la professionnalisation des étudiants. On regrette néanmoins que les stages ne soient pas intégrés au cursus pour le pôle *Information, Communication* en M1 et qu'il ne soit que d'un mois obligatoire pour le pôle *Journalisme*. On apprécie enfin que trois des cinq spécialités de M2 soient ouvertes en apprentissage.

Enfin, l'internationalisation des formations est réelle : des professeurs étrangers sont invités, les partenariats internationaux (12 accords Erasmus et 8 accords bilatéraux) permettent à des étudiants de suivre un semestre dans une université étrangère notamment grâce à l'apprentissage des langues qui est proposé. Elle reste cependant limitée dans sa proposition de mobilité et est hétérogène suivant les parcours. Les projets mentionnés d'accords avec une université américaine et une université chinoise permettront d'augmenter la visibilité et la coopération internationale. Il est étonnant que l'IFP n'ait actuellement pas ou peu de partenariats avec les grands organes de presse et médias étrangers (en particulier des pays anglo-saxons), ainsi qu'avec quelques grandes universités ou écoles de ces mêmes pays.

En ce qui concerne l'organisation pédagogique des formations, la licence s'effectuant à présent en trois ans depuis l'année 2017-2018, il apparaît que la position de certains enseignements pourrait être repensée notamment au regard de la logique de spécialisation progressive (L1 généraliste, L2 consolidation, L3 spécialisation) d'une licence : le choix de cours électifs proposé dès le premier semestre ne semble pas en conformité avec ces exigences. De plus, davantage de fondamentaux en Systèmes d'Information et de Communication (SIC) introduits dès la première année permettraient d'asseoir plus lisiblement le diplôme dans la discipline. Par exemple, « Introduction aux SIC » vient en semestre 3, « Histoire des médias » en semestre 5 et pourraient être repositionnés plus tôt dans le cursus. Il semble ainsi que des ajustements dans la distribution des enseignements et la progression des contenus sur les trois années dispensées soient nécessaires, ne serait-ce qu'au regard des effectifs des étudiants. L'effectif de la L1 créée en 2016-2017 apparaît faible (35) mais il est délicat d'apprécier l'attractivité de la formation sur une seule information. Le dossier joint n'explique pas les

effectifs modestes constatés, et en particulier s'ils tiennent à la création récente de cette formation. Par contre, en L3, les effectifs montrent une progression pour atteindre près d'une centaine d'étudiants en 2016-2017. Le dossier ne donne pas non plus d'indications sur la provenance de ces étudiants de L3.

Il semble aussi que la professionnalisation de la licence doit être renforcée, notamment dans la réflexion sur l'introduction d'un stage obligatoire en L3. Enfin, les dispositifs d'aide à réussite ne sont pas détaillés pour la licence, en particulier les matières ou les travaux dirigés (TD) supplémentaires que peuvent suivre les étudiants. Les spécialités de master semblent être mieux structurées et en pointe grâce à l'utilisation du numérique ou à une professionnalisation accentuée.

En licence, le numérique est exploité de façon assez classique (ressources documentaires, pédagogiques, Espace numérique de travail - ENT, cours en ligne ouvert et massif - MOOC) ce qui apparaît suffisant dans ce cas. En M1, ces ressources numériques « classiques » sont à raison complétées par une initiation à des outils complémentaires (bases de données, médias sociaux, publication en ligne, écriture augmentée, logiciel de montage). En M2, l'utilisation du numérique est globalement satisfaisante.

En ce qui concerne le pilotage, les équipes pédagogiques des formations sont diversifiées et de qualité, elles comprennent à la fois des enseignants-chercheurs et des professionnels dont la proportion varie suivant les parcours, tout en restant conforme aux attendus de ce type de formation. Elles bénéficient en outre d'un bon encadrement en enseignants-chercheurs. Les responsabilités pédagogiques y sont dans l'ensemble bien distribuées.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques, avec un partage entre contrôle continu et examen final correspondant au partage cours-TD sur les enseignements fondamentaux, et des examens oraux pour les enseignements complémentaires.

Les informations données sur le fonctionnement des conseils de perfectionnement de ces formations sont en revanche majoritairement lacunaires. Ces formations évoquent l'existence de ces conseils mais aucun compte rendu n'est annexé au dossier, ce qui ne permet pas d'en apprécier leur fonctionnement et leur efficacité réflexive, les apports de ces organes sur l'évolution des formations. On ignore la fréquence des réunions, la présence effective des diverses catégories de membres et le mode de diffusion des comptes rendus. Le nombre et les compétences des membres professionnels en particulier ne sont pas précisés. Pour ces raisons, ces conseils de perfectionnement ne semblent pas jouer encore un rôle important dans l'auto-évaluation.

Pour les deux formations du champ SHS, l'évaluation des enseignements est réalisée *via* Internet. Les résultats sont traités et transmis à la fois au Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire ainsi qu'au responsable de la formation, mais les seuls résultats disponibles sont relatifs à l'ensemble des formations de l'Université Paris II Panthéon-Assas, sans savoir si des évaluations spécifiques à chaque enseignement sont utilisées. Le dossier indique même pour le M1 *Médias, information et communication* que les évaluations par les étudiants sont laissées à la discrétion de chaque enseignant. Cette pratique est problématique en ce qu'elle ne permet pas de procéder à une évaluation régulière du projet pédagogique.

Enfin, les résultats constatés dans les formations montrent que les taux de réussite sont élevés tant pour la licence et que pour les spécialités de M2.

L'attractivité du master est très importante. Le pôle *Information et communication* a ainsi reçu pour le M1 1639 demandes pour 80 places offertes en 2017. Dans les spécialités de M2 *Médias, publics et cultures numériques* et *Multimédia*, la sélectivité y est également très élevée.

En ce qui concerne les informations sur le devenir des diplômés, les formations ne présentent pas leurs dispositifs de suivi des étudiants et de l'insertion/poursuite d'études. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont principalement réalisées par la mission Qualité-Évaluation de l'établissement. Les enquêtes à 30 mois faites par l'établissement ont des taux de réponse faibles au regard des effectifs d'étudiants inscrits. Ainsi, pour la licence, moins d'un tiers des étudiants a répondu à l'enquête effectuée en mai 2017 (17 répondants parmi les 47 licenciés de la mention *Information-communication* s'étant inscrits en master de la même mention). Le suivi des diplômés de licence ne peut donc pas être analysé par manque d'informations puisqu'on connaît le taux de poursuite d'études dans le master du champ, mais pas le taux pour l'ensemble des diplômés de la licence.

Pour les spécialités de M2 *Communication et multimédia, Journalisme* et *Médias et publics et culture numérique*, les enquêtes montrent une insertion professionnelle importante avec cependant des taux de répondants quelque peu faibles pour l'enquête établissement. Une amélioration et harmonisation du suivi des diplômés apparaissent nécessaires tout en apportant les informations utiles pour toutes les spécialités de la

mention. On ne dispose pas en général des informations pertinentes permettant d'apprécier de façon chiffrée la nature exacte des emplois occupés par les diplômés.

Il est donc nécessaire de mettre en place de réelles procédures de suivi des diplômés et de prendre appui sur elles pour faire évoluer les formations *via* les conseils de perfectionnement.

POINTS D'ATTENTION

L'établissement devrait veiller à :

- améliorer l'organisation pédagogique de la nouvelle licence en trois ans,
- un meilleur suivi du devenir des diplômés, avec des taux de réponse satisfaisants aux enquêtes d'insertion,
- mettre en place des enquêtes complémentaires pilotées directement par les responsables des formations,
- impliquer les étudiants et les professionnels dans le pilotage de la formation, notamment par leur participation active aux conseils de perfectionnement,
- développer le partage des bonnes pratiques et des réseaux professionnels.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Information-communication
- Master Médias, information et communication

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (LI) *Information-communication* est dispensée à l'IFP (Institut Français de Presse) de l'Université Paris II Panthéon-Assas : elle se présente comme relevant du domaine des *Sciences humaines et sociales*. Formation qui se veut généraliste, elle propose des enseignements ouverts sur des disciplines connexes et complémentaires aux *Sciences de l'information et de la communication* (droit, économie, sociologie, histoire des médias et sémiologie), qui offrent différents éclairages pour aborder et comprendre les métiers de la communication et des médias dans le contexte du numérique. Il s'agissait précédemment d'une licence dite « suspendue », ne commençant qu'en troisième année de licence (L3). Désormais, le dossier mentionne l'ouverture de la première année de licence (L1) en 2016-2017 et par conséquent de la deuxième année de licence (L2) en 2017-2018. Les lieux de formation sont à l'Université Paris II Panthéon-Assas, site d'Assas à l'Institut Français de Presse (IFP).

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Information-communication</i> est clairement présentée comme une formation à la fois théorique, méthodologique et pratique qui tient compte des processus de production, de diffusion et de réception des contenus médiatiques contemporains. L'éclairage pluridisciplinaire, qui constitue l'ADN des Systèmes d'information et de communication (SIC), se révèle un atout pour la formation. La licence inclut des cours de droit, de sciences politiques, d'histoire, de sémiologie et d'économie, ce qui permet une approche du secteur des médias complète et contextualisée.</p> <p>La licence prépare aux concours d'admission aux écoles de journalisme, à Sciences-Po Paris et au CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication). Une poursuite d'études dans plusieurs spécialités de master est également possible : <i>Communication des organisations, Communication publique et politique, Journalisme, Information, Communication</i>. Une poursuite d'études moins documentée est mentionnée : dans les « formations visant à la recherche en sciences de l'information et de la communication ou relevant du domaine des applications informatiques ». Des exemples concrets auraient pu être indiqués dans le dossier.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Information-communication</i> se distingue nettement des formations existantes par sa spécialisation dans le champ des médias et dans l'approche pluridisciplinaire qu'elle propose. Sa localisation sur le site parisien d'Assas lui permet de disposer d'un vivier d'étudiants suffisant et d'un bassin d'insertion important. En outre, elle</p>

s'ouvre vers les étudiants en histoire de l'Université Paris 4 qui peuvent valider une licence bi-disciplinaire *Histoire – Information médias* (parcours de la licence *Information-communication*).

Des relations avec les acteurs professionnels du secteur existent et les activités pédagogiques comme les « activités connexes » proposées (entretien, rencontres avec les professionnels organisées par le Bureau des étudiants, cocktails des anciens) permettent aux étudiants de découvrir le secteur.

Des collaborations à l'international sont affichées dans les enseignements (cours en anglais, professeurs invités) et dans les 20 conventions citées.

L'articulation avec la recherche n'est que peu développée : le propos très court et très général ne permet pas d'apprécier les relations entre les contenus d'enseignement et la recherche, même si l'on peut concevoir qu'elle y soit ici moins primordiale qu'en master. Toutefois, l'appui recherche reste ce qui permet de se distinguer des écoles concurrentes. C'est d'autant plus dommage que les enseignants responsables et/ou intervenants dans la formation sont reconnus par le monde universitaire et par les instances institutionnelles de la discipline.

Organisation pédagogique

Le diplôme s'organise sur une base claire et lisible avec six semestres comportant unités obligatoires et à choix, l'ensemble étant détaillé en annexe. Une langue vivante (anglais) obligatoire est intégrée à la formation avec un enseignement ciblé sur le langage des médias, avec possibilité d'une seconde langue. Il est précisé que tous les publics peuvent accéder à la formation. Il est à noter que le diplôme fonctionnait jusqu'en 2016-2017 sur la base d'une troisième année et que la L1 a été mise en place en 2016-2017 et la L2 en 2017-2018. Au regard des effectifs recensés, on peut s'interroger sur le nombre d'inscrits pédagogiques en L1 en 2016-2017 (35 étudiants, chiffre pour le moins étonnant d'autant que la L3 accueille habituellement autour de 90 étudiants). Il faut noter, que malheureusement le dossier ne donne pas d'explications à ce chiffre. Il n'indique également pas le parcours d'origine (le baccalauréat) de ces étudiants.

Si dans l'ensemble, le diplôme permet d'acquérir un socle de connaissances disciplinaires en sciences de l'information et de la communication et une ouverture sur d'autres disciplines complémentaires, il apparaît que la position de certains enseignements pourrait être repensée notamment au regard de la logique de spécialisation progressive (L1 généraliste, L2 consolidation, L3 spécialisation) du LMD : la logique de choix proposée dès le premier semestre ne nous semble pas en conformité avec ces exigences, en tous les cas, si l'on en juge par les intitulés des unités à choix de la première année : éléments constitutifs 1 du semestre 1, 2 du semestre 2 par exemple. Davantage de fondamentaux en SIC introduits dès la première année, pas forcément en semestre 1, permettraient d'asseoir plus lisiblement le diplôme dans la discipline. Par exemple, « Introduction aux SIC » vient en semestre 3, « Histoire des médias » en semestre 5 et pourraient être repositionnés plus tôt dans le cursus.

La présence d'ateliers (écriture web, conception de programmes audiovisuels en semestre 3, écriture journalistique en semestre 1) en format travaux dirigés (TD) est bienvenue dans le cursus. Toutefois, ces ateliers viennent pour la plupart dans la première moitié de la formation, avant certains enseignements qui pourraient être conçus comme préparatoires : par exemple l'élément constitutif Sémiologie des images et des textes médiatiques » de l'unité d'enseignements (UE) fondamentale 2 intervient en L3 semestre 6. Un enseignement spécialisé en « écritures médiatiques » du point de vue des mutations liées notamment aux processus d'intermédialité serait bienvenu.

La présence de modules optionnels permettant de « personnaliser » la formation et de l'adapter au projet professionnel de l'étudiant est un atout. Toutefois, certains enseignements apparaissent comme enseignements à choix alors qu'ils sont fondamentaux pour garantir un socle disciplinaire suffisant en SIC (par exemple « Approches des SIC » en semestre 6, « Droit de la communication » en semestre 4).

Une possibilité est ménagée pour une langue vivante 2 (facultative) ce qui constitue un point positif.

Les modalités d'enseignement mises en place et les répartitions Cours magistraux/TD, travaux individuels/travaux de groupe sont pensés et adaptés à la nature des enseignements. La proportion des TD représente environ 28 % de l'ensemble des enseignements dispensés. Elle pourrait être repensée, sans pour autant se faire au détriment des cours magistraux.

La formation comporte des éléments de mise en situation professionnelle (ateliers) mais on peut regretter que le stage ne soit pas intégré dans le cursus et ne donne lieu qu'à des crédits supplémentaires (trois sur l'ensemble du diplôme) : les ressources déjà en place (mission Orientation-Emploi, réseaux d'anciens, année de césure possible) et le bassin local devraient permettre de rendre cette expérience professionnelle obligatoire, et utile pour l'orientation des étudiants vers telle ou telle spécialisation.

Le numérique est exploité de façon assez classique dans la formation (ressources documentaires, pédagogiques, espace numérique de travail - ENT, cours en lignes ouverts et massifs - MOOCS...) ce qui apparaît suffisant dans ce cas.

Un dispositif d'aide à la réussite est également déployé (tutorat, soutien, interprétariat, prise de notes...). La licence *Information-communication* a également mis en place différents partenariats. Enfin, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est pratiquée mais aucune information ne permet d'en apprécier la portée.

Pilotage

L'équipe se compose d'enseignants-chercheurs (EC) en poste dans l'établissement : quatre professeurs, cinq maîtres de conférences en « Histoire et civilisations » et en « Sciences de l'information et de la communication » ; et de sept professionnels (médias, langue vivante). On compte également trois enseignants-chercheurs dont un professeur et actuellement deux professeurs invités (Madagascar et Finlande). Sont détaillés les volumes, la nature et la répartition des enseignements dispensés.

La montée en puissance du diplôme (ouverture des L1 et L2 à compter de 2016-2017) a conduit à une répartition des responsabilités (un responsable L1, L2), un responsable de la L3 et de la bi-licence *Histoire – Information médias*.

Un conseil de perfectionnement (5 EC, 2 professionnels, 2 étudiants, 1 administratif) existe mais aucun compte-rendu n'a été annexé au dossier. On ne peut ici apprécier son fonctionnement et son efficacité réflexive.

Des réunions pédagogiques biannuelles sont organisées et de même que des réunions d'informations à destination des étudiants.

Les modalités de contrôle sont cohérentes et précisées (avec règlement des études et des examens). Elles respectent les règles d'attributions des crédits. On n'a pas de précisions, à l'échelle des semestres, des UE ou des éléments constitutifs, concernant les compétences requises et visées.

Le dossier comporte les résultats d'évaluations réalisées depuis 2012-2013 conformément à la Charte d'évaluation et aux exigences qualité-évaluation que se donne l'établissement. Ces documents constituent une base satisfaisante pour l'amélioration de la qualité des formations (par type d'enseignement, par niveau) mais ne permettent pas d'interpréter les résultats sur chaque formation.

Résultats constatés

Concernant l'effectif, l'évolution et l'attractivité, il est difficile de comprendre le faible effectif des 35 étudiants en L1 en 2016-2017. Ce chiffre pose question mais il peut simplement être le signe d'un « démarrage » qui s'opère sans mise en visibilité. Les effectifs en L3 sont cependant croissants entre 2012 et 2017 : de 67 à 90. Le taux de réussite y est par ailleurs très bon : 91/95 inscrits soit 95,7 %.

Il n'est pas possible d'apprécier le suivi des étudiants, l'insertion/poursuite d'études et l'attractivité de la formation : moins d'un tiers des étudiants ayant continué dans le master Médias, information et communication de l'IFP a répondu à l'enquête effectuée en mai 2017(17/47). Sur les 17 répondants, 1 diplômé s'est inséré dans la vie professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une spécialisation médias adéquate.
- L'interdisciplinarité et la complémentarité des apports disciplinaires.
- Une localisation porteuse.
- De bons taux de réussite.
- L'existence de conventions à l'international.

Principaux points faibles :

- Avec la montée en puissance de la première année et de la deuxième année de licence, risque de sous-encadrement.
- Stage non intégré au diplôme.
- Déséquilibre CM/TD et fondamentaux en SIC arrivant assez tard dans le cursus.
- Manque d'informations sur le devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence mention *Information-communication* dispensée à l'Université Paris II Panthéon-Assas présente un dossier assez court qui aurait pu bénéficier d'informations concrètes facilitant l'évaluation. Sa localisation est incontestablement un atout, son orientation « médias » également. L'appui recherche n'a pu être évalué. La licence propose un enseignement interdisciplinaire qui est orienté vers les problématiques contemporaines de la communication médiatique. Elle présente un fort taux de réussite et bénéficie d'un bassin local favorable.

L'ouverture récente de la première et de la deuxième année de cette licence nécessite toutefois une attention plus grande aux dimensions suivantes du pilotage de cette licence : l'origine des candidats, l'évolution de ses effectifs. Il conviendrait de réfléchir de façon urgente à l'introduction d'un stage obligatoire en L3. On devrait également mieux assurer le suivi du devenir de ses anciens étudiants. L'articulation enseignement/recherche n'est pas suffisamment valorisée dans le dossier. Il semble que des ajustements dans la distribution des enseignements sur les trois années dispensées seraient nécessaires. Un éclaircissement et une justification auraient été, en tous les cas, requis à plusieurs reprises dans le dossier. L'architecture globale pourrait finalement être repensée.



MASTER MÉDIAS, INFORMATION ET COMMUNICATION

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Médias, information et communication* (MIC) est composée d'une première année de master (M1), organisée en deux « pôles » (deux parcours), *Information et communication* orienté vers la recherche en sciences de l'information et de la communication et *Journalisme* orienté vers l'acquisition de compétences professionnelles dans le secteur, et de cinq spécialités de seconde année (M2) (*Communication et multimédia*, *Journalisme*, *Médias, langages et sociétés*, *Médias et mondialisation*, et *Médias, publics et cultures numériques*).

Les enseignements s'effectuent en formation initiale pour la première année de master (M1) MIC. Le M2 *Communication et multimédia* est proposé en formation initiale et apprentissage. Le M2 *Journalisme* à finalité professionnelle est proposé en formation initiale. Le M2 *Médias et mondialisation* est proposé en formation initiale, continue et apprentissage de même que le M2 *Médias, publics et cultures numériques*. Enfin, le M2 *Médias, langages et sociétés* est proposé en formation initiale. La formation est dispensée à l'Université Paris II Panthéon-Assas, sur les sites d'Assas et Panthéon.

ANALYSE

Finalité

Chaque « pôle » de M1 (ou « parcours » depuis la rentrée 2017) présente ses finalités propres.

Deux spécialités de M2 relèvent d'orientations professionnelles : d'une part la spécialité *Communication et multimédia* orientée vers des postes d'encadrement des systèmes multimédia et Internet (du type « production et gestion de contenu », « conception et gestion de projet », « interface et création numérique ») et, d'autre part, la spécialité *Journalisme* qui bénéficie d'une reconnaissance par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des journalistes et qui s'oriente vers la presse écrite nationale et régionale, l'audiovisuel, le journalisme en ligne et la rédaction.

Deux autres spécialités relèvent d'une finalité indifférenciée, professionnelle et recherche : d'une part la spécialité *Médias et mondialisation* qui propose des connaissances théoriques et des outils professionnels pour analyser et définir les enjeux d'information et de communication des organisations internationales et, d'autre part, la spécialité *Médias, publics et cultures numériques* qui se focalise sur les publics des médias, la programmation et l'édition de produits médiatiques. Les débouchés sont bien identifiés en termes de métiers visés (chargé d'études, analyste dans les bureaux de consulting, chargé de production, rédacteur, etc.) et localisés dans les instituts de sondage et de mesure d'audience, les médias, les agences de communication, les entreprises du web. Le doctorat est une possibilité de poursuite d'études.

La dernière spécialité de M2, *Médias, langages et sociétés*, a une finalité recherche qui prépare à la recherche scientifique et à la conception d'études sur les médias, le journalisme et les cultures numériques. Les débouchés sont clairement identifiés dans l'enseignement supérieur, le conseil en communication, les agences de photographies.

Positionnement dans l'environnement

L'ensemble de l'offre de formation s'appuie sur le laboratoire CARISM (Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaire sur les Médias), équipe d'accueil - EA 2293, reconnu dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

Le M1 MIC se situe par rapport aux formations :

1) de l'Université Paris 3 et du CELSA (Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication, Sorbonne Université), dans une complémentarité. Il s'inscrit dans un bassin d'emploi dense, avec un bassin de recrutement d'étudiants importants. C'est pourquoi ce M1 ne se considère donc pas en « concurrence » avec les deux autres formations du secteur ;

2) des écoles privées, en insistant sur la méthodologie et la dynamique de la recherche.

Le M2 *Communication et multimédia* se situe en forte concurrence avec six universités parisiennes, écoles de commerce, Sciences-Po, écoles de l'Internet, écoles privées), mais comme il entretient des liens importants avec les milieux socio-économiques, il possède un avantage appréciable : le contrat d'apprentissage avec une liste importante d'organismes d'accueil et une implication de l'équipe dans le suivi et la collaboration avec ces organismes. Le M2 *Journalisme* est en collaboration avec 13 écoles reconnues et en partenariat avec l'INA (Institut national de l'audiovisuel), des groupes de presse, de radios-télévisions qui accueillent des stagiaires et assurent une partie des enseignements. A l'international, il propose des échanges Erasmus+, des conventions, accueille des professeurs invités. Ce M2 bénéficie du rattachement au CARISM (Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias) et fait partie du Groupement d'Intérêt Scientifique sur le journalisme dont l'objet est de contribuer à la constitution d'un champ de recherches sur le journalisme et à sa visibilité. Pour le M2 *Médias et mondialisation*, la formation est centrée sur l'expertise stratégique et la communication de crise, ce qui constitue sa spécificité. Elle a développé des partenariats informels avec le SIRPA (Service d'Information et de Relations Publiques des Armées) et le DICOD (Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense) et la Fédération française de Psychocriminalistique ainsi qu'une articulation avec la recherche. Le M2 *Médias, langages et sociétés* dispose de partenariats avec l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), avec le CELSA pour des enseignements ciblés proposés aux étudiants et de nombreux partenariats internationaux. Le M2 *Médias, publics et cultures numériques* se positionne dans le bassin comme spécifique au regard des formations voisines mentionnées mais sa spécificité affirmée n'est pas démontrée. Il n'en reste pas moins que le réseau de parrainage, les liens étroits avec les milieux socio-économiques qui accueillent des apprentis, l'articulation à la recherche et l'accueil d'étudiants issus d'autres formations (HEC, IEP, Sciences Po) sont un atout.

Si chacune de ces spécialités de M2 est bien positionnée dans son environnement, elle s'appuie en revanche fondamentalement sur des réseaux différents (le Groupement d'intérêt sur le journalisme pour le M2 *Journalisme*, des partenariats avec Sciences po pour le M2 *Médias, publics et cultures numériques*), alors qu'ils développent des connaissances et des compétences sur des domaines proches (médias et journalisme).

Organisation pédagogique

L'ensemble de la formation met en œuvre des moyens « classiques », efficaces et se montre soucieuse de la réussite individuelle de ses étudiants. L'offre d'enseignement est progressive et détaillée, de même que les modalités d'évaluation sont réalisées de façon systématique.

Le M1 MIC bénéficie de l'implication du Bureau des étudiants (rencontres annuelles), organise le cocktail des anciens de l'IFP (l'Institut Français de Presse). Des partenariats à l'international avec possibilité de mobilité sur un semestre témoignent d'un rayonnement. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels. Comme dans l'ensemble du dossier, le volume horaire des unités d'enseignement fait apparaître une très forte proportion de cours magistraux. On constate la présence de stage : non intégrés au cursus (octroi de trois crédits européens supplémentaires) pour le pôle *Information et communication* un mois obligatoire pour le pôle *Journalisme* en PQR (Presse Quotidienne Régionale), un partenariat existant avec le titre de presse *Le Monde*. Un appui sur la mission Orientation-Emploi, les ateliers-conseils, la participation au programme Pépite (dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat), le dispositif de césure prévu constituent des atouts. Des ressources numériques « classiques » sont complétées par une initiation à des outils

complémentaires (BDD, Médias sociaux, publication en ligne, écriture augmentée, logiciel de montage). Sur le plan international, on note : langue obligatoire, présence de professeurs invités et une mobilité semestrielle.

Concernant le M2 *Communication et multimédia*, l'acquisition de connaissances théoriques est ciblée sur des compétences disciplinaires, techniques et transverses. Les contrats d'apprentissage sont très largement majoritaires : 20/26 en 2016-2017, quelques contrats de professionnalisation (1/26 en 2016-2017). Les stages sont plus rares (3/26 en 2016-2017). L'emploi du temps est adapté (2 jours de cours / 3 jours en entreprise). La formation accueille des étudiants étrangers (5 en 2016-2017 : Grèce, Japon, Liban, Roumanie, Russie). Le M2 *Journalisme* dispense des enseignements généraux, pratiques, de spécialisation et deux stages qui s'appuient sur un référentiel des formations en journalisme du CPNEJ (Commission Paritaire Nationale du Journalisme) et convergent vers des finalités et des compétences explicitées. Un rapport réflexif est demandé et un projet journalistique (publication d'une production) est conduit. Pour *Médias et mondialisation*, un événement annuel renforce les liens avec les professionnels. Est en outre proposé le dispositif Erasmus +, et des enseignants étrangers sont invités. Les stages sont obligatoires pour le parcours professionnalisant, optionnels pour la recherche (dans entreprises et médias privés, et publics). Pour la spécialité *Médias, langages et sociétés*, les semestres combinent apports pluridisciplinaires, méthodologiques, de recherche avec possibilité d'opter pour un stage, suivi, mais non obligatoire. Il est dommage que l'enseignement de langue soit facultatif. Une attention est portée sur le numérique et les innovations technologiques dans les enseignements. *Médias, publics et cultures numériques* propose un choix de modules thématiques qui différencient parcours professionnel et parcours recherche et s'articulent avec les compétences visées (méthodologiques, pratiques, gestion de projet, conception...). La spécialité comporte au minimum un stage de trois mois (non obligatoire pour le parcours recherche, l'introduction d'un stage obligatoire même dans ce parcours serait un atout supplémentaire). La diversification des pratiques pédagogiques est appréciable, le recours aux outils numériques pourrait être accentué. Des enseignements sont dispensés en langue anglaise, ce qui est appréciable de même que l'accueil d'étudiants étrangers dans la formation.

Pilotage

En M1, le conseil de département se réunit tous les deux mois. Mais le conseil de perfectionnement est inauguré pour l'année 2017-2018. Les M2 disposent de conseils de perfectionnement propres. L'absence de comptes rendus des conseils de perfectionnement ne permet pas d'apprécier l'articulation entre celui-ci et les enquêtes d'une part et les projets 2019-2023 d'autre part. N'est pas précisé la composition des conseils de perfectionnement : nombre d'étudiants, de professionnels (dont le niveau compétence et de responsabilité ne sont dès lors pas justifiés), d'enseignants-chercheurs, etc.

Le dossier indique pour le M1 que « les évaluations par les étudiants sont laissées à la discrétion de chaque enseignant ». Cette pratique est problématique en ce qu'elle ne permet pas de procéder à une évaluation régulière du projet pédagogique. Les conseils de perfectionnement, tout comme les évaluations par les étudiants et les sortants constituent pourtant des outils incontournables de pilotage de formation. Mettre en place ces outils est une priorité.

Une réunion d'information à destination des étudiants est organisée deux fois l'an. Existente également des dispositifs d'aide à la réussite : méthodologie et suivi individuel, entretien individuel pour le pôle journalisme.

Les spécialités de M2 s'organisent de façon différente : *Communication et multimédia* dispose d'outils numériques, d'un ordinateur équipé par étudiant, d'outils audiovisuels (drone pour projet de valorisation du patrimoine), procède par « pédagogie par projet » ; *Journalisme* recourt à des ressources numériques pertinentes (Factiva) ; *Médias et mondialisation* et a mis en place depuis 2016 un coaching (rencontres personnalisées annuelles et préparation de documents de présentation) ; *Médias, langages et sociétés* propose des réunions pédagogiques biannuelles (entre enseignants, avec étudiants) ; *Médias, publics et cultures numériques* propose un accompagnement personnalisé des étudiants dans la recherche de contrat d'apprentissage.

Résultats constatés

La formation bénéficie d'une forte attractivité. En 2017, le pôle *Information et communication* du M1 a ainsi reçu 1639 demandes pour 80 places offertes.

Le M2 *Communication et multimédia* connaît un nombre croissant de candidats, 350 candidatures pour une capacité de 20 et un très fort taux d'insertion (un étudiant en recherche d'emploi pour la promotion 2014-2015). Le dispositif de suivi des diplômés repose ici sur des enquêtes et une association des « Anciens ». Pour *Journalisme* : l'enquête de l'établissement et l'enquête directe auprès des diplômés font apparaître

majoritairement une insertion professionnelle (contrat à durée déterminée ou pigiste), ce qui est conforme au marché de l'emploi actuel. Un projet de mise en place de l'apprentissage, de modification de la maquette, de réflexion sur la position du numérique est en cours. En revanche, il n'y a pas suffisamment d'informations sur l'attractivité (nombre de candidats/capacité d'accueil, modalités de sélection, type de public). *Médias et mondialisation* connaît un nombre de candidatures en augmentation (2016-2017 : 185 demandes pour capacité d'accueil de 20) dont 15 à 20 % d'étudiants étrangers. L'enquête de l'établissement et l'enquête par la formation font état d'un taux d'insertion de 67 % après six mois, et qui aurait augmenté grâce à l'apprentissage. *Médias, langages et sociétés* dispose d'un nombre de candidatures satisfaisant pour un master à finalité recherche : entre 63 et 102 demandes. Le dossier ne précise pas la capacité d'accueil exacte. Une auto-évaluation est pratiquée mais on ne dispose pas d'assez d'éléments pour l'apprécier. *Médias, publics et cultures numériques* est très attractif : 2308 demandes en 2016-2017 pour une capacité d'accueil de 20 étudiants.

De manière générale, concernant les enquêtes de l'établissement, si les taux d'insertion professionnelle apparaissent dans l'ensemble satisfaisants, la base de taux de répondants est assez faibles (près de 50 %), voire très faible (pour *Médias, langages et société* et *Médias et mondialisation* avec 17 et 30 %), et on ne dispose pas d'informations sur les métiers atteints, ce qui permet pas une réelle évaluation la qualité de l'insertion. De réels progrès d'ensemble seraient nécessaires en matière de suivi de l'insertion.

Enfin, les inscrits pédagogiques du M1 entrent pour 43 % dans les différentes spécialités du M2 sur les quatre dernières années. Les taux de réussite sont excellents en M2 puisque pour la plupart supérieurs à 90 % chaque année.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les dispositifs pertinents d'articulation des apports disciplinaires, professionnels et techniques.
- La localisation géographique qui facilite le recrutement d'enseignants professionnels et la recherche de stages pour les étudiants compte tenu du bassin socio-économique.
- L'attractivité très satisfaisante avec un taux de pression élevé en M1 et dans la plupart des spécialités de M2.
- Les taux de réussite élevés.

Principaux points faibles :

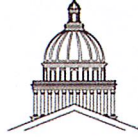
- La mention de master ne fonctionne pas dans les faits comme une mention de master mais plutôt comme des formations indépendantes et manque d'outils de pilotages communs.
- Manque de données concrètes sur les auto-évaluations et sur les enquêtes de suivi des diplômés pour certaines spécialités de M2 ; ainsi que sur les emplois occupés par ces diplômés.
- Les spécialités de M2 s'appuient sur des environnements différents malgré la complémentarité des thématiques traitées autour des questions du journalisme et des médias.
- Très forte proportion de cours magistraux, notamment pour les M2 professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Tout en veillant aux différences entre spécialités, la dimension transversale de la mention devrait être mieux valorisée que ce soit pour le partage de bonnes pratiques pédagogiques, de réseaux de recherche, de partenariats internationaux. La problématique des médias dans la mondialisation apparaît par exemple très transversale : une partie des enseignements de ce « parcours » pourrait constituer un socle commun au premier semestre en y mutualisant des enseignements qui ont l'intérêt de contextualiser les enjeux communicationnels actuels. Le fonctionnement futur de la mention devrait permettre de gagner plus en clarté au niveau du pilotage de chacune des nouvelles mentions

La création de parcours dès le M1 au sein de la mention *Médias, information et communication* pourrait renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre. Les moyens dont dispose la formation sembleraient suffisants pour mettre en œuvre les projets annoncés qui ne peuvent qu'améliorer encore la situation déjà satisfaisante en termes d'attractivité.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Paris, le 10 avril 2018

Observations sur le rapport d'évaluation du champ de formations SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES de l'Université Paris II Panthéon-Assas

À l'attention de Monsieur le Directeur du département d'évaluation des formations du Hcéres

Monsieur le Directeur,

Suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Paris II Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation du champ de formations SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Paris II Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte
Président de l'Université Paris II



Le rapport d'expertise du HCERES propose une analyse approfondie et des observations pertinentes de l'offre de formation de l'IFP, tant en licence qu'en master.

Aussi les experts ont-ils souligné que notre mention Information-Communication possède une grande complémentarité entre les cursus de licence et de master et contribue ainsi à la cohérence d'ensemble du champ, positionné de manière spécifique dans l'environnement des Sciences de l'Information et de la Communication.

Par ailleurs, « *l'attractivité* » des formations, tant en licence qu'en master, résulte de la constitution d'une sorte de cercle vertueux, cumulant un « *enseignement interdisciplinaire* » et réellement international avec des « *partenariats de qualité* », ayant tissé des liens solides avec les milieux socio-économiques, et soutenu par des équipes pédagogiques « *diversifiées et de qualité* ».

Cet environnement propice favorise ainsi des « *taux de réussite élevés* » des étudiants tant dans leur formation que dans leur insertion professionnelle, grâce au rôle important joué par l'apprentissage au niveau master.

Cependant, d'autres remarques de l'expertise appellent quelques observations et précisions.

Concernant **l'intitulé du champ Sciences Humaines et Sociales**, il se justifie par l'interdisciplinarité de l'offre d'enseignements, d'autant que les experts reconnaissent eux-mêmes en page 2 du rapport que « *l'enseignement 'interdisciplinaire' de qualité [associe] droit, économie, sociologie, histoire des médias et sémiologie* », qui constituent autant de disciplines traitant des phénomènes sociaux et humains.

S'agissant de **la licence** dans sa version actuelle, il faut savoir qu'elle est de création très récente, moins de deux années.

Ceci explique qu'elle présente encore une offre d'enseignements à mi-parcours dans son évolution entre la 3^{ème} année de licence / L3 « suspendue » et la création des deux premières années. D'où le peu de données statistiques existantes la concernant, sachant de surcroît qu'elle est très contrainte en termes de moyens (locaux notamment).

Des modifications appropriées seront faites et sont d'ores et déjà prévues en conséquence pour le prochain contrat quinquennal.

En outre, récente dans sa création, la licence l'est également dans son pilotage, puisque les conseils de perfectionnement viennent d'être instaurés depuis septembre 2017. Il n'était donc pas encore possible d'évoquer plus précisément leur périmètre de compétence ou les modalités de diffusion des comptes rendus au moment du dépôt du dossier d'auto-évaluation. Dans les prochains mois toutefois, ces conseils trouveront leur « *vitesse de croisière* ».

Quant à la faiblesse de l'insertion professionnelle des étudiants titulaires du diplôme de licence, ce constat est logique dans la mesure où cette formation n'a pas vocation première à insérer sur le marché du travail. Le suivi des étudiants dans leur insertion professionnelle est une activité qui demande des moyens et des compétences statistiques ; les équipes pédagogiques préfèrent se concentrer sur leur cœur de métier, à savoir la transmission du socle des connaissances de base et interdisciplinaires. Néanmoins, les nouvelles maquettes prévoient d'intégrer un stage professionnel tutoré en 3^{ème} année de licence.

Pour ce qui est du rapport limité entre pédagogie et recherche, il est *a priori* normal qu'on s'en tienne à de l'initiation et à des liens encore ténus au niveau de la licence, même si, comme le rappelle le comité d'évaluation, la recherche est un des apports spécifiques de l'Université. Des enseignements méthodologiques d'initiation à la recherche sont d'ailleurs prévus dans la future offre de formation de la licence afin de consolider cette synergie recherchée entre recherche et enseignement et ce dès le premier cycle.

Enfin, la dernière observation porte sur **le suivi des étudiants diplômés à l'issue de la 2^{ème} année de master**. À ce sujet, il convient de souligner que celui-ci relève de la politique générale de l'établissement, l'Université Paris II ayant choisi jusqu'à présent :

- d'une part de laisser les responsables des formations libres d'effectuer ou non ce suivi et, le cas échéant, d'en exploiter et/ou d'en diffuser les résultats (sous réserve de l'accord des étudiants concernés) ;
- d'autre part de concentrer ses efforts sur l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2^{ème} année de master demandée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et menée tous les ans, entre décembre et mars, sur la base du référentiel ministériel : les étudiants diplômés sont interrogés à l'issue d'un temps d'observation allant de 18 à 30 mois à la date de validation du diplôme.

Les taux de retour étant effectivement peu significatifs et difficilement exploitables, une réflexion a été ouverte quant à une autre forme de suivi des diplômés, plus systématique et plus efficace, qui sera mise en œuvre dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)